



**RESEAUX
D'ELEVAGE**

Lorraine
Alsace
Champagne-Ardenne

Communication des Réseaux d'Élevage

Pour Frédéric JUSTINE, éleveur dans les Ardennes, la production laitière est l'activité principale de l'exploitation. Seul sur une structure de 130 ha et 450 000 litres de quota, la charge de travail s'avérait importante et a rapidement conduit l'éleveur à réfléchir à la mise en place de nouvelles pratiques.

A l'occasion de la reprise de l'exploitation, la délégation des travaux des champs pour les 22 ha de terres (rotation maïs/blé) était une évidence mais Frédéric JUSTINE souhaitait également alléger le temps de travail consacré à l'affouragement des animaux. « *Faire du tracteur n'est pas ce que je préfère, c'est pour cela que j'ai souhaité déléguer les travaux des champs mais aussi limiter le temps de manutention des fourrages car je préfère consacrer du temps aux soins des animaux* ». A cela s'ajoute un manque de place disponible à l'auge (40 places pour 55 vaches).

Les données de l'exploitation en 2011-2012	
SAU	129 ha
Dont Blé triticale	11 ha
Maïs grain-ensilage	11 ha
Prairies permanentes	107 ha
Cheptel	54 VL 10 bœufs/an
Lait vendu	452 000 l
EBE	94 000 €
EBE/produit brut	39 %

La délégation des travaux aux champs pour faire face à la charge de travail

Dès son installation en 1997, Frédéric JUSTINE a délégué le pressage ainsi que l'épandage des effluents d'élevage mais aujourd'hui, la délégation des travaux ne s'arrête pas là. Les travaux sur les cultures sont tous externalisés. « *Je rentre dans mes parcelles de blé et de maïs uniquement pour mettre l'engrais et rouler les bennes...* ».

Ce choix a permis à Frédéric JUSTINE de ne pas investir dans du matériel de culture pour cette faible surface.

Le choix du pousse-cube pour alléger l'astreinte

« *En 2000, je suis allé voir des pousse-cubes au Luxembourg et en Allemagne. Après plusieurs années de réflexion, j'ai décidé d'investir en 2006 dans un pousse-cube de 12 mètres pour mes 50 vaches laitières* ». L'hiver, les vaches étaient nourries exclusivement à base d'ensilage d'herbe et de foin. Le système a fait rapidement ses preuves après quelques soucis techniques lors de la mise en service.

Le quota de l'exploitation ayant augmenté, l'ensilage d'herbe ne suffisait plus. Frédéric JUSTINE a alors recours à de l'ensilage de maïs.

L'investissement s'est élevé à 14 000 € pour le pousse-cube, 9 000 € pour la dessileuse-cube et enfin 17 000 € pour un DAC (2 stalles).

« *Aujourd'hui, je passe en moyenne 2 h par semaine pour distribuer le fourrage aux vaches. J'ai également simplifié la distribution du fourrage aux jeunes bêtes en me contentant de mettre les bottes de foin devant les cornadis* ».

« Une fois par semaine, je dessile au total 16 cubes. J'alterne cube d'ensilage d'herbe et cube d'ensilage de maïs. Les vaches se débrouillent toutes seules ensuite. Elles ont tendance à consommer un peu plus rapidement l'ensilage d'herbe mais cela ne pose pas de problème ». Du foin est mis en libre service à un autre endroit du bâtiment.

La machine découpant les cubes permet pour les plus gros modèles de monter jusqu'à 3 m de haut. Par contre, il est préférable de disposer de silo dont la largeur est un multiple de la largeur de la machine. La coupe est plus nette et ainsi le front d'attaque ne chauffe pas tout comme les cubes disposés dans l'auge. Cela permet de maintenir la qualité du fourrage durant les 7 jours séparant les distributions. Les pertes sont fortement réduites, tant au niveau des silos que de l'auge où il y a peu de refus à gérer.

La mise en place du pousse-cube n'a pas eu d'incidence sur le niveau des spores butyriques dans le lait. « La plupart du temps, je n'ai pas ou peu de pénalités pour les butyriques. Lorsque cela se produit, ce sont les conditions de récolte de l'ensilage d'herbe qui en sont à l'origine ».

Le DAC, un outil complémentaire indispensable !

Avec comme norme 12 m d'auge pour 55 à 65 vaches laitières, la distribution des concentrés est donc nécessairement individualisée dans un autre endroit du bâtiment. Le DAC s'impose alors comme la meilleure option car il permet en plus de créer du mouvement dans le bâtiment pour que toutes les vaches puissent accéder à l'auge.

« Aujourd'hui dans mon système où les vêlages s'étalent, le DAC présente encore davantage d'intérêt et me permet de gérer plus finement la distribution des concentrés (134 g/l de lait pour 7 500 l/vache) ».

La présence de racleurs permet, au-delà du gain de temps, d'améliorer la circulation des animaux et d'éviter une vague de mouvement créée par le passage du tracteur.

Sur son exploitation, Frédéric JUSTINE a réussi, avec un investissement modéré, à réduire l'astreinte quotidienne, tout en maintenant un affouragement de qualité. « Je ne regrette pas mon investissement. Le pousse-cube me permet de réduire le temps passé à l'affouragement et je dispose de plus de souplesse dans l'organisation de mon travail. En hiver, je ne monte plus dans le tracteur qu'une à deux fois par semaine ».



L'équipe des Réseaux d'Élevage Bovins Lait

Pour la Chambre d'Agriculture des Ardennes : Jean-Philippe MOUSSU

Pour l'Institut de l'Élevage : Dominique CAILLAUD

